



Le Bouillon de la Mérine

**Mot d'écrit
et d'informations**

N° 22
Avril 2012

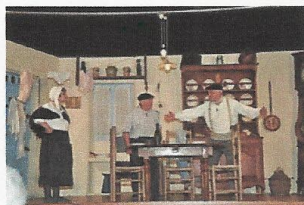
Plein succès pour la troupe des DURATHIEURS à Saint Césaire

René Ribéraud et sa troupe de théâtre des Durathieurs de Jhonzat ont repris la route pour nous donner du plaisir autour du langage de nos anciens. Et la salle des fêtes de Saint Césaire était pleine. Cette année, René n'a pas écrit, car il a consacré une bonne partie de son énergie à la promotion du patois saintongeais. Mais les trois pièces qu'il nous propose sont des classiques, composées par des auteurs connus : "Lés calâ", d'André Clairaud, "La cachète", de Jhustin Kiodomir, et "Ine goutte de noa", de Chap'tit, des Veustugheons de Châtignat. Comme d'habitude, un spectacle de qualité, avec des acteurs qui jouent comme de vrais pros. Bravo à toute l'équipe, et un encouragement particulier à la nouvelle recrue de la troupe, Florine, une *jhène drôlesse* étonnante, qui cause patois aussi bien que les anciens.



P. Péronneau

*Guytou dans son
poulailler*



QUART D'HEURE CHARENTAIS

Claude Lucazeau est retourné à l'école de St Simon de Pelouaille



Voici quelques lignes sur le Quart d'heure du 1er février, ainsi qu'une photo de Claude Lucazeau.

Le mercredi 1er février, le Quart d'heure charentais, à la boutique du Croît vif, fut consacré aux jeux, dans les cours de récréation, autrefois. C'est Claude Lucazeau, ancien instituteur résidant à Saint Simon de Pelouaille, qui a mené la réunion. Il a raconté ses souvenirs de "jhène drôle" puis de maître d'école et montré l'évolution dans les différents jeux des garçons et des filles. Tout cela a rappelé bien des souvenirs à l'auditoire. Certaines chansons n'ont pas été oubliées et sont encore d'actualité, comme en témoignait l'arrière arrière petit-fils de Goulebenéze, Guillaume Péronneau, qui du haut de ses six ans a repris certains refrains. Mais il faut reconnaître que tout est différent *aneût* : finis les jeux de bille pour les garçons, et les rondes pour les filles, *asteur* on pianote sur des téléphones portables, et on se délecte de jeux vidéos. Tout a bien changé, *mais ol est pas gartin que nos drôles seyant pu hûreux.*

P.P

La Matinée Goulebenéze



Organisée par la SEFCO s'est tenue traditionnellement à Saintes le 18 février réunissant un bon public passionné de patois. On a pu applaudir les interprètes et auteurs habitués de ces séances qui avaient répondu à l'invitation de Jacqueline Fortin: Rosalie, Natole, Le Fi à Feurnand, Francis Denis, Châgne dret, entre autres et un conteur excellent, mais aussi remarquable musicien deux-sévrien maîtrisant de nombreux instruments : Paul Fouquet dit "Paul Rimbault".



L'analyse de Charly

Le THIU ENTEUR DEUX CHAIRES (en vous raspectant)

Le dernier Quart d'heure charentais de 2011 était consacré au patois saintongeais sous la houlette de René Ribéraud. Je me suis risqué à proposer **chaire** pour chaise tel que je l'ai toujours entendu et aimerais y revenir.

"Vèye, baye me don thielle chaire", commandait mon grand-père à ma grand'mère.

Par contre, après l'office dominical (auquel il n'assistait pas): "Moncieu l' Thiuré a t'i monté en sa chaise? A t'i causé à ses ouèyes de la ressucitation des morts?"

Le glossaire de la SEFCO confirme les deux, ainsi que l'irremplaçable Musset dans lequel on lit: "**Chaire**", aussi **chère**. , s.f. - Chaise: *Assiez-vous don, maître in Tél; drôle, va cri ine chère. Thieu n'est point ce qui nous manque. "J'havons bein mai de chère que de louis d'or"*.

Rabelais: "Apportez-moi à ce bout de table une chaire" Pantagruel, III, XXV.

Puis, à son ordre alphabétique: "**Chaise, chaise**, s.f. - Chaire à prêcher; "Le prêtre monte en chaise. Le grammairien Jean Palsgrave, en 1530, signale le mot chèze ou chayère pour chaère comme un vice de la prononciation parisienne. - Canada, dito: "M. Le curé est monté dans sa chaise".

A l'origine, les deux termes avaient le même sens, selon les dictionnaires encyclopédiques, tant Bescherelles que Larousse ou Littré. Chaire, en effet, est issu du latin **cathédra** et désignait le siège d'un évêque dans son église: La chaire apostolique; la chaise de saint Pierre, le saint-siège (la papauté): Puis, le mot a vieilli dans cette acception pour ne plus désigner que la tribune où se placent les prédicateurs dans les églises, les temples et, par extension, les professeurs d'universités, etc.. D'où: "Monter en chaire".

Il s'ensuit que le français chaise n'est, en fait, qu'une autre prononciation du mot chaire que le Saintongeais a conservé dans son sens initial de siège. Et, lorsqu'il désigne la chaise dau Thiuré, i cause pointu sans zou savouère, *boun'ghen*. Qu'importe, puisque le terme est consacré par l'usage!

"Jhustement, enchaînait ma grand-mère, *il a dit des chouzes intaressantes...*". Mon grand-père ne lui laissait pas le temps de poursuivre. Il gratifiait sa *bourjhouèse* d'un triple A (déjà) et s'esclaffait, *en badant la goule coum in passe boules: Ha! Ha! Ha! Paure vèye andouille!*

Sur ce jugement sans appel, la... messe était dite.

Moralité: prononcez et écrivez *thièllés mots coum vous veurez, en fonction de l'accent de vout' endret. Mais que chaque d'in sèjhe beun à sa piace: la chaire dans vout' lojhras et la chaise à l'éyise.*

GUEURNON

Les 50 ans de la SEFCO ont été fêtés le dimanche 15 janvier 2012

à Courcelles près de St Jean d'Angély.

Bon nombre de conteurs ont repris des textes célèbres de nos auteurs anciens parmi lesquels Goulebenéze, Joseph Estèphe, mais aussi Simounet, André Claireau, Yves Rabeau. Tous ces chers disparus, encore présents dans les coeurs et les pensées, qui ont aidé à renforcer la structure de la SEFCO.

La Présidente Jacqueline Fortin a chaleureusement remercié tous les participants voisins et amis qui ont contribué à la réussite de cette journée.

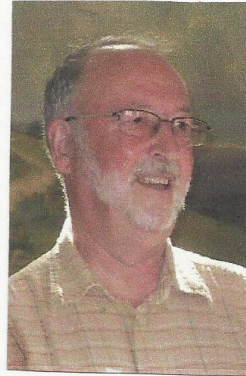




< La confession de **Goulebenéze**
imaginée et écrite par son petit-fils
Pierre Péronneau >

Traduite en bon français pour ceux qui,
si il en est, désirent tout comprendre.

*Je pense que René Ribéraud appréciera ce
petit coup de pouce à son projet .!*



Jhe seûx in gâs dau Pays-bas
D'Authon, d'Aujhac et de Burie.
Mes anciens avant loghé là,
Comb' d'ân-nées avant Jhésus-Christ.

Mes anciens étiant des pézants
Qu'aviant quaillement reün à zeux.
L'étiant pas bin riches boun' ghens,
Pas minme ine oueill', pas minme in beu.

Tôt' la jhômée, l'étiant au tail,
Dans les veugnes et dans les champs,
Maniant la palouère et le dail
Dau soulail leuvé au couchant.

Et coum' il aviant pas d' démain,
In jhôr i sont d'venus mouniers.
Il avant ajh'té des moulins,
Et il avant apiloté.

I sont devenus des Monsieux,
Des avocats et des notaires.
Ol allait tout piangh'ment cheu zeux,
Il avant fait de bounes affaires.

Quant in biâ jhôr jhe seûx néssu,
Dans le manoir de Montigny,
La benasse était pién' d'éthius,
Dépeux Authon jhusqu'à Burie.

Mais les éthius, mes bons enfants,
I me ripant d'ente les dets.
Jhe seûx in gavagneur d'erghent,
In mangh'-gagne à la main crughée.

N'on dit qu' seûx in orighinau :
Moé, jh'aim' la vie et les drôlesses,
Anvec zelles, seûx coum' in jhau,
O faut peurfiter d' sa jhénesse.

Et jh'ai chanté coume in gueurlet,
Souvent peur reün, peur le piaizit,
La Saintonghe et les Saintongheais.
Jh'ai chanté noute biâ pays.

Jh'ai chanté, chanté sans réprer,
Jh'ai chanté, chanté tôt' ma vie.
Et la mourin' m'a-t-empougné,
Asteur, jhe chante au Paradis !

Je suis un gars du Pays-bas
D'Authon, d'Aujac et de Burie.
Mes ancêtres ont vécu là
Bien des années avant Jésus-Christ.

Mes ancêtres étaient des paysans
Qui n'avaient quasiment rien,
Ils n'étaient pas bien riches les malheureux,
Pas même un mouton, pas même un bœuf.

Toute la journée ils étaient à l'ouvrage,
Dans les vignes et dans les champs,
Maniant la bêche et la faux,
Du soleil levé au couchant.

Et comme ils n'étaient pas maladroits,
Un jour ils sont devenus meuniers.
Ils ont acheté des moulins,
Et ils ont économisé.

Ils sont devenus des « Messieurs »,
Des avocats et des notaires.
Tout allait très bien pour eux,
Ils ont fait de bonnes affaires.

Quand par un beau jour je suis né
Dans le manoir de Montigny,
Le patrimoine était plein d'écus
Depuis Authon jusqu'à Burie.

Mais les écus, mes bons enfants,
Ils me glissent entre les doigts.
Je suis un grand dépensier,
Qui mange tout ce qu'il gagne et a la main percée.

On dit que je suis un original :
Moi, j'aime la vie et les filles,
Avec elles, je suis comme un coq,
Il faut profiter de sa jeunesse.

Et j'ai chanté comme un grillon,
Souvent pour rien, pour le plaisir,
La Saintonge et les Saintongheais.
J'ai chanté notre beau pays.

J'ai chanté, chanté sans m'arrêter,
J'ai chanté, chanté toute ma vie.
Et la mort m'a attrapé,
Maintenant, je chante au Paradis !

Cadet-Mad'leine (1813-1902)

Au sympathique célibataire Théophile, très amicalement.

Vous qu'neussez Saint-Acère, en l'anton de Burie ?
 Soun ègl'yse histèrique et sa thure en mairie.
 Dans thieu l'endret, in jhour, le roé Saint-Louis y'é v'nu;
 Qu'é tout qui v'nait cheurher ? Thieu ! jhe zoué jhamé su.
 Ce qui voulait bin sûr, o' flait qu'o' z'i conv'nisse :
 Etout dau sabe jhaune, ou beun des éc'rivisse ?
 Qui savait qu'a sont boune en l'vallon dau Corant.
 Et Saint-Louis coum' François-Peurmier était gormand.

Brefte ! Mon grand-grand-père, un Cadet Peurvandá,
 Restait à Saint-Acère à dret le grout-oumiá.
 Mais, thieu l'oumiá y'é pus : Pasque Moncieu le Maire
 A fait délibéré de le foute peur terre;
 I queurvait ! O l'était l'ábe de la Liberté.
 Des bons répub'ycaïn dans l'temps l'aviaint planté.
 La méson de Cadet était proche voésine.
 De thielle à Moncieu Jhean qu'at-écrit « La Mérine ».
 Cadet chafré Cadet pas-qu'i l'a né l'segond.
 Mais auteurement, Michel, le vouéa son vrei nom;
 Et coume emprés Mad'leine o fut le nom d'sa femme :
 I l'aviaint surchafré Cadet-Mad'leine, Dame !
 Vous parlez d'in bon vieux ! Mais, bin trop ning'lyghent,
 I l'aviaint in chaudron, vour qu'i fazait dedans,
 Et qu'i l'aviaint saqué rás d'son lit dans la v'laine.
 — Qu'é tout qui pù tant qu'thieu chez vous, Cadet-Mad'leine ?
 — Euh !... et o' l'est l'chaudron vour jhe fais mes besoin;
 Si jhe l'ai pas vidé, o' l'est qu'i n'est pas bien !
 — Beurnonçon, més amit ! Faut bin troés s'maine à suivre,
 Avant d'avoir rempyit in grand chaudron de cuive.
 O l'est vrai que Cadet était in grand mangheur :
 O z'i folait moïn d'temps. Tout d'même, quelle odeur !

« J'h'ons-hérité l'chaudron, il est sus nout' coumode,
 Jhe l'avons bin forbit; vous répond qu'i l'est c'mode !
 Raziné, ghigourit, confiture ou graton !
 Z'ou fasons cuir dedans, o' sent reün, o' l'est bon ! »

Cadet, durant sa vie, i s'est jhamé fait d'bile,
 Peurmait l'temps coume i v'nait et dormait beun tranquille.
 J'h'allis souvent le voér. In jhour; i m'a conté.
 Qu'i l'aviaint dix-sept ans quand i l'en-thiullotté;
 Jusque-là i portait des cot'yon en bout-d'laine
 Et des bots; mais que thieu vous fasse pas de peine,
 Margré ses-grands-cot'yon, le drôle était malin.
 Peur biser coume o' faut la fille au sacristin,
 Qui sonnait l'Anghelus dans l'ég'yse tout' proche,
 Mon Cadet y'aghidait; Tous deux tiriant la kioche !...

Louis SAINT-BRIS.



— Six p'tits cheuns ! deux d'mais qu'à l'aut' cot !
 T'aras biá faire, ma boune, t'aras pas les allocations
 familiales !

(Dessins de R. COUTIN.)

De thieu temps, o m'semb' t-avis que minme
 s'il aviant pas d'internet, pas de portables à siler
 dans zeu z'oumerolles, il étiant point à court
 d'asprit quand o l'adounait. Et o l'était l'bon temps
 Coum' i disant. ! San-s'cousse

Quelques "nouvelles" dau
 "Subiet" 1957
 retrouvées et reproduites pour notre plaisir

Y SUBLETTE LE PREMIER ET LE TRINZE DE CHAQUE MOUÉ

Subiet

JHORNAU DES BONS BITONS ET DES BOUNES BITOUNES
 des Chérentes et dau Poitou
 LE PLUS LU DES GRANDS PÉRIODIQUES DE PROVINCE



Le numéro : 25 francs

VIENT DE PARAÎTRE

LE PATOIS DE SAINTONGE

avec PETIT LEXIQUE

par Charly GRENON

Tirage limité à 100 exempl. numér.
 Franco, dédicacé... 270 fr.

OU ÉTAIT ANCHOINE ?

le passionnant problème
 de l'Ys saintongeaise

par Lucien BROCHON

av. 13 cartes et dessins de l'auteur
 Franco, dédicacé... 500 fr.

Commandes à M. Charly GRENON,
 Sainte-Gemme, Pont-l'Abbé (C.-M.)
 C.C.P. 2764-14 Bordeaux

LE POULET

(Buffée d'âchets)

Un poulet
 qui jhouquet
 dans son tet
 carcassait,
 pigossait
 garouillet
 bin jhaunet,
 quand Jhoset
 Biâbounet,
 guilleret,
 arrivait
 au galet,
 z'y dounait
 d'au millet.
 Thieu cadet
 attrapait
 le cagouet
 d'au poulet
 tout grasset
 qui pimait,
 qui daltait.
 Mais Jhoset
 n'écoutait
 tieu poulet,
 le prenait
 dans ses degts
 qui serrait,
 z'y copait
 son cagouet
 qui segnait
 coume goret
 qu'on tuerait.
 Peù, tout dret,
 sous l'balet,
 le piurait,
 le grillait,
 l'éventrait,
 le copait,

zigougnait,
 l'essartait,
 le graissait,
 le halait,
 le poivrait,
 l'entourait
 d'in filet-
 de goret
 grassouillet,
 le mettait
 au foughait.
 Y tieuzait
 tout à souhait.
 Peù Jhoset
 le mangheait,
 l'arrousait
 d'un potet
 de vinet
 tout quiaret
 à pien bet.
 Amprès quouet
 tieu cadet
 s'assitait
 et mangheait
 tieu poulet
 jhusqu'au bet.
 Peù Jhoset
 dijhérait
 tieu poulet.
 Y buffait,
 y quenait,
 y pelait.
 Et tieu fait,
 soulaghait
 tieu cadet
 Pace qu'y n'en avait son pien bedet.

BOUN'APTIT.